Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 022-200076594-20261005-2026_0032-DE

Dinan Léhon
CCAS

EXTRAIT N° 2026/032

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **cinq octobre**, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Didier LECHIEN – Président du CCAS.

Membres présents : Didier LECHIEN, Chantal BOULOUX, Didier DERU, Stella CORBES, Nathalie MALIDOR, Lydie PATRY, Marina BADOUAL, Christelle BOUVIER, Sylvie ADAM, Sergine MASSON, Xavier LE ROUX, Annie MERDRIGNAC, Jean-François THOMAS

Membres excusés : Alain VOYET

Membres absents : Valérie MULLER

Personnes également présentes : Françoise RENOU, Pascale JOLY, Marion TAHIER, Stéphanie BERREST, Johanna LE BRUN, Audrey BERNARD

Objet : Subvention à l'amicale du personnel 2026

Le conseil d'administration examine la demande de subvention sollicitée par l'Amicale pour l'exercice 2026 pour l'ensemble du Personnel du CCAS et du centre d'hébergement d'Urgence.

Cette demande de subvention de fonctionnement s'élève à 50€/agent adhérent à l'amicale.

CCAS

7 agents x 50€	350€

Centre d'hébergements d'urgence – CHU

7 agents x 50€	350€
Soit une subvention globale de	**700€**

Après délibération, les membres du CCAS approuvent à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à DINAN, le 06 octobre 2026

Le Président du CCAS,
Didier LECHIEN
Et par délégation,
la Vice-présidente,
Nathalie MALIDOR

Dinan Léhon CCAS